



TARIFS AVIALPES

+33 4 58 02 01 30

contact@avialpes.com

www.avialpes.com

FORFAIT NOUVEL ÉLÈVE - 600 €



- Accès aux cours en ligne
- Cours présentiel selon planning - le soir en groupe
- Prêt du casque
- Fourniture livret de progression et documentation pédagogique Avialpes

INSCRIPTION ANNUELLE - 300 € PILOTE RÉGULIER



- Accès aux tarifs pilote régulier
- Planning et réservation en ligne
- Locaux: wifi, ordinateur, imprimante
- Taxes atterrissages Annecy LFL



INSTRUCTION - TARIFS DC

- Instruction au sol/vol PPL _____ 65 € / H
- Instruction vol de nuit _____ 80 € / H
- Instruction en sol/vol avion extérieur _____ 150 € / H
- Instruction IFR / CPL _____ 90 € / H
- Instruction montagne _____ 90 € / H
- Instructeur à la demie journée _____ 300€ / 500€
- Instruction à la journée _____ 550€ / 700€

ACTES D'INSTRUCTION

(en sus du tarif avion DC)

- Forfait prorogation SEP avec FI _____ 80 €
- Forfait prorogation / renouvellement SEP avec FE _____ 100 €
- Forfait prorogation / renouvellement licence non française SEP avec FE _____ 150 €
- Test LAPL / PPL _____ 200 €
- Test IR _____ 300 €

LOCATION AVIONS

	Tecnam P2008 JC	Robin DR400 Régent	Cessna C182T	Simulateur monomoteur simple	Simulateur mono/bi moteur complexe
Pilote régulier	164 € / H	260 € / H	380 € / H	89 € / H	129 € / H
Pilote de passage	214 € / H	310 € / H	430 € / H	119 € / H	159 € / H

Les heures sont décomptées bloc-bloc, du roulage au retour parking Tous les tarifs sont TTC (TVA 20%)



Ecole de pilotage approuvée -FR.ATO.0136 Lac Annecy - Mont-Blanc

LICENCE DE PILOTE PRIVE AVION - PPL



Pourquoi choisir AVIALPES?

- Nous disposons d'une équipe **d'instructeurs professionnels** dédiés à la formation.
- Le planning des cours se fait à votre convenance grâce notamment à un système de réservation en ligne, vous permettant de **choisir vos créneaux** jours et horaires ainsi que l'instructeur de votre choix.
- La formation est accessible **7 jours sur 7**, toute l'année.
- **Facile d'accès** grâce à sa proximité avec l'autoroute A41.
- Nous disposons de **locaux neufs et indépendants**.

Nos avions dédiés à la formation - TECNAM P2008 JC

- Avions de toute dernière génération
 - Fuselage carbone et ailes métalliques
 - Performances et qualités de vol qui le rendent très sûr et très agréable à piloter
 - Ecrans (glass cockpit) et son profil élané en font un avion très moderne
- Équipé d'un moteur Rotax 100ch, il est un des avions les plus silencieux et les plus économes en carburant du marché.

Coût de la formation*

Entre 13 000 € et 16 000 €
contactez-nous pour un devis
personnalisé

Heures de vol + théorique **

Entre 45h et 70h de vol
dont 10h en solo + 120h de
cours théoriques

* Tarifs donnés à titre indicatif, le prix est fonction du nombre d'heures nécessaire à votre formation.
** Nombre d'heures données à titre indicatif, le temps de formation est en fonction de votre investissement personnel

FORMATION THEORIQUE - 120H**

- 80h en e-learning
- 20h en présentiel avec un instructeur
- 20h de préparation à l'examen avec QCM

L'examen QCM se déroule en 2 parties

- *Spécifique avion*: principe du vol, aérodynamique
- *Commune*: réglementation, météorologie, facteurs humains, communication.

La phase théorique demande beaucoup d'investissement personnel, soutenu par le e-learning et les cours avec nos pilotes instructeurs.

FORMATION PRATIQUE minimum 45H**

- mini 35h en double commande
- 10h de vol solo
- 10h de simulateur

Formation en 3 phases:

Phase 1: Apprentissage du pilotage de base

Phase 2: Navigation

Phase 3: Perfectionnement et préparation à l'examen final

La formation pratique se réalise en moyenne entre 50 et 70h de vols, répartie sur une durée d'environ 18 mois.

La formation théorique et pratique se font en parallèle.

CONDITIONS D'OBTENTION DU PPL:

- Avoir passé la visite médicale auprès d'un médecin agréé
- Réussir avec succès les examens théoriques et pratiques
- Avoir accompli au minimum 45 heures de vol
- Totaliser au minimum 25 heures de vol en double commande et au moins 10 heures en solo supervisé

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION:

- Avoir 16 ans minimum lors du premier vol seul à bord
- Avoir 17 ans révolus lors du test en vol
- Être déclaré apte à la visite médicale de classe 2, au plus tard le jour du premier vol seul à bord

La licence de pilote privé (PPL) autorise à voler dans des conditions météorologiques permettant le vol à vue (Visual Meteorological Conditions,VMC): on dit que le vol est «VFR» (Visual Flight Rules)